

a

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingtième session
Rome, 17-18 décembre 2003

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

RÉPUBLIQUE DE SIERRA LEONE

POUR LE

**PROJET DE RELÈVEMENT ET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ À ASSISE
COMMUNAUTAIRE**

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience acquise du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la Sierra Leone	3
DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET	5
A. Zone du projet et groupe cible	5
B. Objectifs et portée	6
C. Composantes	6
D. Coûts et financement	8
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	10
F. Organisation et gestion	11
G. Justification économique	12
H. Risques	12
I. Impact sur l'environnement	13
J. Aspects novateurs	13
TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	13
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	14
ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	15

APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN SIERRA LEONE (FINANCEMENT ANTÉRIEUR DU FIDA À LA SIERRA LEONE)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. FLOW OF FUNDS (FLUX FINANCIERS)	7
V. COSTS AND FINANCING (COÛTS ET FINANCEMENT)	8
VI. ORGANIZATION AND MANAGEMENT (ORGANISATION ET GESTION)	10

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Leone (SLL)
1,00 USD	=	2 500 SLL
1,00 SLL	=	0,004 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

DFID	Département du développement international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GTZ	Office allemand de la coopération technique
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
PPTE	Pays pauvres très endettés
PSRP	Programme de stratégie pour la réduction de la pauvreté
S&E	Suivi et évaluation
UCP	Unité de coordination du projet
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
UE	Union européenne

GOVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE SIERRA LEONE
Année budgétaire

1^{er} janvier – 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



The designations employed and the presentation of the material in this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of IFAD concerning the delimitation of the frontiers or boundaries, or the authorities thereof.

Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE DE SIERRA LEONE

PROJET DE RELÈVEMENT ET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ À ASSISE COMMUNAUTAIRE

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	République de Sierra Leone
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire
COÛT TOTAL DU PROJET:	10,78 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	5,9 millions de DTS (équivalant approximativement à 8,51 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEUR:	Aucun
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	1,12 million de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	1,15 million de USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires? Le projet permettra aux groupes vulnérables, à savoir la majorité des ménages ruraux de la zone du projet (qui couvre les deux districts de Kailahun et de Kono), d’amorcer la reprise du processus de développement et renforcera leur capacité de résistance aux crises futures. Sont particulièrement visées les personnes les plus touchées par la guerre et celles qui souffrent de diverses formes d’exclusion sociale – les femmes en général, celles d’entre elles qui ont subi des sévices sexuels, les veuves de guerre et les jeunes. Le projet renforcera la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de quelque 20 000 ménages ruraux pauvres et vulnérables (soit environ 160 000 personnes) de la zone du projet.

Pourquoi sont-ils pauvres? La Sierra Leone a été ravagée par une guerre civile de dix ans, qui a fait chuter le pays au dernier rang de l’Indice du développement humain, et entraîné une pauvreté et une vulnérabilité extrêmes. La guerre a éclaté en 1991 dans les districts de Kailahun et de Kono, à l’Est du pays, et pris fin en 2001. C’est dans ces deux districts que les déplacements de population et les dégâts ont été les plus conséquents. La guerre a eu d’immenses répercussions sur les moyens de subsistance de la population pauvre et a considérablement délité le tissu social en milieu rural.

Que fera le projet pour eux? L’objectif stratégique du projet sera de fournir une assistance rapide aux communautés de la zone du projet proposée. L’aide à l’échelle des communautés est un aspect crucial du processus de réinsertion et de régénération, car d’énormes efforts doivent être mis en œuvre pour rétablir les principaux moyens de production afin de mieux satisfaire les besoins alimentaires essentiels. Les principales interventions porteront sur la fourniture de kits agricoles de base (semences, outils, intrants et bétail) et sur la remise en état de l’infrastructure rurale. Il s’agit là d’un élément capital d’un point de vue stratégique, étant donné que les retours de plus en plus fréquents de réfugiés, de personnes déplacées à l’intérieur du pays et d’ex-combattants exerceront une pression supplémentaire sur les ressources et les possibilités économiques, créant des tensions et des déceptions qui pourraient saper le processus de paix. Dans le même temps, le projet jettera les bases d’un développement durable à long terme en appuyant les institutions communautaires et le renforcement des capacités des groupements locaux.

Comment les bénéficiaires participeront-ils au projet? Le projet adoptera une approche progressive, les interventions à court et long terme étant menées simultanément, en adaptant les activités spécifiques aux conditions locales. Les interventions à court terme pourront adopter des mécanismes qu’il sera relativement facile de mettre en place et ressembleront, dans une certaine mesure, aux activités en cours d’autres donateurs. Toutefois, s’agissant des interventions à long terme qui aboutiront au développement plus durable des activités agricoles et communautaires, le projet favorisera la mise en place de dispositifs appropriés permettant la participation des communautés à tous les stades du développement, un axe stratégique fondamental de l’exécution du projet.

Comment le projet a-t-il été formulé? Le processus de formulation participative a supposé: i) la participation d’une équipe nationale de contrepartie nommée par le Gouvernement sierra-léonien; ii) la tenue d’ateliers consultatifs à l’échelle des districts et au niveau national; iii) des visites approfondies dans les districts potentiellement visés par le projet, avec notamment une interaction avec les communautés locales et les organisations communautaires en recourant à la méthodologie de l’évaluation rurale participative; et iv) de nombreuses consultations avec les donateurs dans le cadre du Comité du partenariat pour le développement, présidé par le Vice-Président du pays, ainsi que des consultations distinctes avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, le Département du développement international (Royaume-Uni), le Fonds de développement international de l’Organisation des pays exportateurs de pétrole, le Programme des Nations Unies pour le développement, l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture, l’Agence suisse pour le développement et la coopération et l’Office allemand de la coopération technique.

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À
LA RÉPUBLIQUE DE SIERRA LEONE
POUR
LE PROJET DE RELÈVEMENT ET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ À ASSISE
COMMUNAUTAIRE**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République de Sierra Leone d'un montant de 5,9 millions de DTS (équivalant approximativement à 8,51 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du projet de relèvement et de réduction de la pauvreté à assise communautaire. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets en tant qu'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL
ET LA STRATÉGIE DU FIDA¹**

A. L'économie et le secteur agricole

1. **La guerre et ses séquelles.** Des décennies de mauvaise gestion des affaires publiques et de manque d'intérêt pour les zones rurales ont débouché sur une guerre civile de 10 ans qui a finalement pris fin en janvier 2002. Les hostilités ont commencé en 1991, au moment où les acteurs de la région ont tenté de prendre le contrôle des gisements de diamants de la Sierra Leone et du reste du bassin du fleuve Mano. Les effets socioéconomiques en ont été dévastateurs : 20 000 morts, des milliers de blessés ou de mutilés et des milliers de personnes souffrant du syndrome de stress post-traumatique. Plus de deux millions de personnes ont été déplacées, dont 500 000 ont fui vers des pays voisins. Un exode massif de personnes qualifiées et d'hommes d'affaires a doublé la population de Freetown, qui est passée à environ deux millions d'habitants, drainant la main-d'œuvre qualifiée des zones environnantes. L'infrastructure, les entreprises et la plupart des habitations sont en ruines. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant a diminué de moitié au cours de la guerre. En septembre 1998, le gouvernement et le Front révolutionnaire uni sont convenus de mesures de consolidation de la paix, y compris la démobilisation de tous les combattants avant le 18 janvier 2002, date à laquelle toutes les parties au conflit ont publié une déclaration de fin de la guerre. La fin du conflit a fait naître de nouveaux espoirs de paix et de réconciliation et laissé entrevoir une reconstruction rapide du pays.

2. **Les conséquences socioéconomiques de la guerre civile.** Après avoir connu un rythme de croissance de 4% par an dans les années 60, l'économie s'est nettement dégradée au cours des deux décennies suivantes. En termes réels, le PIB par habitant a atteint son niveau record en 1970, mais a ensuite chuté de 37% au cours de la période 1971-1989. De plus, en 1990, le PIB estimé par habitant avait encore reculé d'environ 40%, tombant en 2000 au niveau le plus bas jamais atteint, soit 142 USD. Les résultats désastreux de l'économie ont eu des retombées préjudiciables pour le développement humain et social. La pauvreté s'est donc généralisée et intensifiée au fur et à mesure

¹ Voir l'appendice I pour de plus amples informations.

que l'économie et, en particulier, la production agricole poursuivaient leur déclin, avec des répercussions catastrophiques sur les prix des produits alimentaires et sur les revenus ruraux.

3. **Les effets de la guerre sur le secteur agricole** ont été particulièrement graves. De nombreuses exploitations et zones rurales ont été abandonnées et de nombreux villages brûlés et pillés. La brousse a envahi les fermes à l'abandon et la mangrove une bonne part des rizières des plaines, les plantations d'arbres étant avalées par la repousse de la forêt. Des installations utiles à la population rurale ont également été détruites, notamment des rizeries, des roues à aubes, des greniers à riz, des installations de transformation de l'huile de palme, des marchés, etc. Le cheptel a quasi totalement disparu.

4. **La pauvreté rurale.** La Sierra Leone se place au dernier rang de l'Indice du développement humain et a un revenu national brut par habitant de 130 USD seulement, alors que la moyenne est de 470 USD pour l'Afrique subsaharienne. Plus de 82% de la population vit actuellement au-dessous du seuil de pauvreté et l'espérance de vie n'y est que de 38 ans. Le taux de fécondité et le taux de mortalité des nourrissons y sont élevés, et plus d'un tiers des enfants et un quart des adultes souffrent de malnutrition. La pauvreté touche toutes les régions du pays, mais est plus marquée en milieu rural, où 88% de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté, d'après la définition internationale normalisée de la pauvreté (soit moins de 1 USD par jour pour vivre).

5. **Redressement national.** Avec la fin de la guerre civile, en 2002, le Gouvernement sierraléonien a entamé le processus national de redressement et de reconstruction en adoptant une approche en deux temps: la stratégie nationale de redressement et le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). La stratégie nationale de redressement a pour objectif de créer les conditions qui permettront de consolider la paix et de jeter les bases du développement à long terme. Le processus de redressement comporte trois volets principaux: i) **gouvernement et ses fonctions exécutives**: un programme concernant la bonne gouvernance est en cours d'élaboration, dont les composantes sont notamment l'amélioration de la gestion financière, de la réforme des institutions ainsi que des procédures de passation des marchés publics, la lutte contre la corruption, la décentralisation et la réactivation de l'administration locale; ii) **société civile**: le renforcement des capacités des groupements communautaires et des organisations de la société civile revêt la plus haute importance tant pour le gouvernement que pour le bien du pays dans son ensemble; et iii) **économie et infrastructure s'y rapportant**: le gouvernement attache la plus haute importance au redressement de l'agriculture et des autres activités économiques en milieu rural. Le secteur agricole revêt une importance particulière parce qu'il emploie à l'heure actuelle 75% de la main-d'œuvre nationale. D'après l'enquête de référence sur la fourniture des services réalisée en 2000, de 78 à 90% de la population rurale n'a pas accès à une eau potable salubre ou à des installations sanitaires, mais des estimations récentes établies pour Kono et Kailahun laissent à penser que moins de 5% des habitants ont accès à l'eau potable ou à un système d'assainissement adéquat. Les distorsions induites par les politiques ayant été éliminées, la phase de transition devrait être axée sur le retour de la population rurale sur ses terres et sur la relance de la production, la réinstallation des populations et le logement en milieu rural ainsi que sur des activités de remise en état de petite envergure. S'agissant du secteur minier, la première mission du gouvernement sera de définir un cadre réglementaire sain sans imposer de restrictions qui inhibent la croissance – en appliquant les principes du libre jeu des forces du marché et les normes environnementales et sociales. Le gouvernement entend également agir sur deux fronts en améliorant l'intermédiation financière par le biais de l'adoption d'un cadre approprié à la création d'institutions de microfinancement et en appuyant les efforts visant à renforcer les capacités dans ce domaine.

B. Enseignements tirés de l'expérience acquise du FIDA

6. Le FIDA a aidé la Sierra Leone en finançant quatre projets, le montant total de ses prêts s'élevant à 27,07 millions de DTS, soit 39 millions de USD. Le dernier projet ayant bénéficié de l'appui du FIDA, le projet de développement agricole de la région Centre-Nord, a souffert de la guerre

civile, et le prêt a été suspendu à plusieurs reprises pour arriérés. À la suite du règlement des arriérés dans le cadre de l'Initiative pour le règlement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), en septembre 2002, le projet a été prorogé jusqu'au 31 mars 2004 pour contribuer au redressement dans la zone du projet. Mais son exécution a posé plusieurs problèmes financiers, y compris la suspension du prêt pour défaut de remboursement. Les problèmes financiers non réglés sont notamment l'absence d'apurement approprié, à ce jour, du dépôt initial de 1,0 million de USD du compte spécial, un prêt non recouvré effectué par le projet à des organismes d'exécution et l'absence de rapports d'audit pour 2001 et 2002, lesquels sont en cours d'élaboration par un commissaire aux comptes indépendant. Le FIDA et l'institution coopérante, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), exercent un suivi actif auprès des pouvoirs publics et des responsables du projet pour s'assurer que les prescriptions établies en matière de vérification des comptes soient respectées et qu'il y ait apurement des avances au compte spécial.

7. Les enseignements ci-après, qui découlent de l'expérience acquise par le FIDA en Sierra Leone, ont une pertinence pour la nouvelle phase de transition du pays entre guerre civile et paix et développement durables: i) la conception du projet devrait donner aux institutions locales les moyens d'encourager le développement et l'exécution à assise communautaire, et associer les bénéficiaires à la planification et à l'exécution du projet, garantie de la pertinence et de la viabilité des activités de développement; ii) dans un contexte d'après guerre, les demandes de concrétisation rapide des résultats des projets se font plus pressantes et les espérances sont très grandes; de ce fait, la participation des communautés à la définition des priorités et à l'exécution, par le biais d'une relation contractuelle, est cruciale pour créer un sens de l'appartenance et de l'engagement; iii) la remise en état des infrastructures et des moyens de production est essentielle pour répondre aux besoins de l'après-guerre; elle devrait se faire sur un mode participatif; iv) la question du VIH/sida doit être abordée, en milieu rural, en tant que partie intégrante de l'approche multisectorielle du développement; v) la conception du projet ne devrait pas surcharger les unités de gestion du projet en leur assignant l'exécution directe des activités, laquelle devrait être confiée au secteur privé, aux institutions locales et aux organisations non gouvernementales (ONG), par voie de contrats fondés sur les résultats, les responsables des projets se consacrant aux activités de coordination, de gestion des contrats ainsi que de suivi et d'évaluation; vi) le personnel national des unités de gestion des projets devrait être recruté par le biais d'une procédure transparente d'appel à la concurrence pour s'assurer qu'il ait les qualifications et les compétences nécessaires en matière de coopération et de coordination efficaces et rationnelles des projets; et vii) aux fins d'une exécution harmonieuse du projet, l'équipe chargée de sa gestion devrait être pleinement autonome dans ses opérations.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la Sierra Leone

La politique de la Sierra Leone en vue de l'éradication de la pauvreté

8. **Stratégie provisoire de réduction de la pauvreté mise en œuvre par le gouvernement.** À l'appui de la stratégie nationale de redressement, un programme provisoire de stratégie pour la réduction de la pauvreté (PSRP) a permis au pays de bénéficier d'un allègement de sa dette dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée. Le gouvernement a adopté une approche de la lutte contre la pauvreté en deux temps: i) une phase de transition couverte par le PSRP provisoire; et ii) une phase à moyen terme couverte par la version intégrale du PSRP, qui sera formulée au début de 2004. Le processus préparatoire devrait être axé sur les politiques à long terme qui entendent réduire la pauvreté, relancer l'économie anéantie par la guerre, consolider la paix, réduire la corruption et la gestion déficiente des ressources limitées du secteur public ainsi que favoriser la bonne gouvernance.

9. La deuxième phase – la phase à moyen terme (2004-2006) – abordera les problèmes du développement à long terme. Les principales priorités en seront les suivantes: améliorer l'accès des pauvres à la santé, à l'éducation et aux marchés; accélérer la reprise et la croissance économiques en créant un cadre général propice au développement du secteur privé; relancer et développer

l'agriculture; mettre en valeur les ressources minières; améliorer l'intermédiation financière; moderniser l'infrastructure; et renforcer encore la gouvernance, notamment en rétablissant l'administration décentralisée et les systèmes de prestations des services. L'agriculture étant en Sierra Leone le moteur du développement, la phase à moyen terme de développement rural et agricole sera axée sur l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages et le développement des possibilités d'activités génératrices de revenus, de manière à réduire le chômage et l'ampleur de la pauvreté rurale. À cette fin, on envisage notamment: i) d'accroître la superficie destinée à la culture du riz; ii) de reconstituer le cheptel national; iii) de restructurer les services; et iv) de remettre en état l'infrastructure rurale.

Les activités de lutte contre la pauvreté d'autres grands donateurs

10. Compte tenu de l'ampleur et de la complexité du problème que pose la pauvreté rurale au sortir d'un conflit, il faudra saisir les possibilités de le résoudre d'une manière cohérente et positive pour tous. Le Comité du partenariat pour le développement, créé en novembre 2002, gagne en importance et a servi tant aux donateurs qu'au gouvernement à faire constamment le bilan des priorités de développement et de l'état d'avancement de l'exécution de la stratégie de réduction de la pauvreté. Aux côtés de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et du Département du développement international du Royaume-Uni (DFID), le FIDA a adopté une approche opérationnelle visant à renforcer la collaboration et les partenariats afin d'éviter d'envoyer des messages contradictoires qui peuvent être source de confusion, représentent une absence de stratégies sectorielles cohérentes, sont un gaspillage des ressources et, en fin de compte, diminuent l'efficacité de la lutte contre la pauvreté rurale. Cette initiative repose sur le fait que, de l'avis général, le développement à assise communautaire est l'approche la plus efficace pour garantir le soutien international concret du développement rural en Sierra Leone. La Banque mondiale, avec son cadre transitoire de stratégie d'appui, aide la Sierra Leone durant la transition entre reconstruction au sortir du conflit et réduction durable de la pauvreté. Deux de ses projets, à savoir le projet d'intervention contre le VIH/sida et le projet national d'action sociale, sont particulièrement pertinents dans le cadre de ce partenariat. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) exécute un programme national spécial pour la sécurité alimentaire, qui fait appel à des approches et groupes cibles similaires en matière de mobilisation des communautés. Ce programme a introduit la méthode des stages de formation agricole et la vulgarisation agricole communautaire et contribue à la diffusion de la variété de riz NERICA (sigle correspondant à "nouveau cultivar de riz pour l'Afrique") et à l'amélioration des systèmes de production du riz. La Banque islamique de développement contribue à la création de banques de semence de riz. La Banque africaine de développement vient en aide à un projet de pêcheries artisanales et prépare un programme complet de redressement du secteur agricole. L'aide du DFID est axée sur la gouvernance et est destinée tant au processus de décentralisation qu'au secteur agricole, dans le cadre du projet de réinsertion communautaire. L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) met en œuvre un programme très conséquent qui concerne tous les grands domaines d'intervention, y compris l'aide alimentaire d'urgence, la santé, l'agriculture, le logement et l'assainissement de l'eau. L'Union européenne (UE) et l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) ont financé des activités dans le domaine des secours d'urgence. Le programme de redressement et de réinstallation de l'UE porte sur la remise en état des écoles, des installations de santé, des systèmes d'adduction d'eau et d'assainissement, des puits et du secteur agricole en général.

La stratégie du FIDA en Sierra Leone

11. À court terme (2003), l'axe stratégique sera pour le FIDA de fournir une assistance rapide aux communautés accueillant les populations qui se réinstallent. L'assistance à l'échelle communautaire est un aspect crucial du processus de réinsertion et de redressement, car des efforts doivent être mis en œuvre pour rétablir les services de base et relancer les activités économiques pouvant subvenir aux besoins tant de la population résidente que de celle qui se réinstalle. Les principales interventions

concernent la fourniture de kits essentiels de production agricole (semences, outils, bétail et intrants) pour accroître les superficies cultivées, la remise en état des infrastructures de santé, d'assainissement et d'adduction d'eau, ainsi que des voies de desserte et de l'infrastructure socioéconomique, y compris les logements, l'objectif étant de créer des emplois et des revenus. C'est là un point important sur le plan stratégique, car le retour d'effectifs de plus en plus nombreux de personnes déplacées à l'intérieur du pays et d'ex-combattants exercera une pression supplémentaire sur les ressources et les possibilités économiques, créant des tensions et des déceptions qui pourraient saper le processus de paix.

12. Pour les années 2004-2005, trois axes stratégiques représentent le créneau futur d'intervention du FIDA dans le pays: i) le développement communautaire; ii) la relance du marché financier rural pour promouvoir la croissance en milieu rural; et iii) la diversification des cultures, les activités génératrices de revenus et les petites entreprises rurales. Ces grands axes seront réévalués lors de la préparation de la version intégrale du PSRP, au début de 2004, sous réserve que les progrès soient satisfaisants dans le domaine de la consolidation de la paix et du redressement de l'économie.

Raison d'être du projet

13. Le tissu social s'est dans une large mesure délité dans le pays du fait de la guerre civile. Le projet mettra fortement l'accent sur la reconstitution du capital social, moyennant une intervention intégrée visant à rétablir et à assurer les services essentiels, ainsi qu'à ramener la capacité de production de base à son niveau d'avant guerre. Il fera appel à un développement mis en œuvre sous l'impulsion des communautés, avec une participation active des bénéficiaires à la conception, à l'exécution et au suivi des interventions. Cela permettra de garantir, entre autres avantages, que les fonds atteindront bien les communautés locales. La communauté, quant à elle, veillera à ce que les fonds reçus soient utilisés de manière judicieuse pour répondre à ses besoins, notamment dans les domaines de l'infrastructure communautaire, des activités collectives génératrices de revenus dans l'agriculture et d'autres activités économiques extra-agricoles telles que le renforcement des capacités locales.

DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET

A. Zone du projet et groupe cible

14. **Zone du projet.** La zone du projet comprend les deux districts de Kono et Kailahun, dans la province orientale, à la frontière du Libéria et de la Guinée. Ces districts ont été sélectionnés sur la base de divers critères, notamment la vulnérabilité, l'accessibilité, le potentiel agricole, l'étendue géographique et l'absence de chevauchement avec des opérations d'autres donateurs. Ils ont été le plus durement touchés par la guerre et ont besoin d'une aide extérieure conséquente pour ramener la production et les moyens de subsistance à leurs niveaux d'avant la guerre. La zone du projet comprend 28 chefferies, 152 sections et environ 3 053 villages ou établissements.

15. **Groupe cible.** Conformément au mandat du FIDA, le projet de relèvement et de réduction de la pauvreté à assise communautaire entend améliorer les moyens de subsistance des ménages ruraux les plus vulnérables, en particulier ceux qui sont dirigés par une femme, en accordant une attention particulière aux besoins spéciaux de développement et de réinsertion des populations socialement exclues les plus touchées par la guerre. Il s'agit de la totalité des ménages de petits exploitants agricoles touchés par la guerre (hommes et femmes) (45 500 ménages), composés des sous-groupes suivants: i) les agriculteurs pauvres précédemment déplacés (qui constituent la majorité des 45 500 ménages visés); ii) les personnes déplacées à l'intérieur du pays récemment rentrées chez elles (18 000 ménages); iii) les ménages dirigés par une veuve de guerre ou une autre femme (4 500 ménages); iv) les jeunes et les ex-combattants (12 000 personnes); v) les femmes ayant subi

des sévices sexuels et les mères célibataires (2 500 personnes); et vi) les enfants vulnérables et les personnes amputées, blessées ou handicapées du fait de la guerre (16 000 personnes).

B. Objectifs et portée

16. Le **but du développement** du projet est de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire résultant du conflit et d'améliorer les moyens de subsistance et les conditions de vie des communautés rurales. Il sera atteint en appuyant le redressement à court terme des communautés rurales et le développement des activités agricoles, tout en jetant les bases d'une reconstruction et d'un développement participatif à long terme. Le projet adoptera une **approche progressive**, les interventions à court et long terme étant menées simultanément, en adaptant les activités spécifiques aux conditions locales. Il comprendra des activités qui: i) appuient les institutions communautaires et le développement participatif, pour donner aux communautés locales les moyens de rétablir la sécurité de leurs moyens de subsistance essentiels, afin de réduire leur marginalisation et de les faire activement participer à la gestion des ressources locales; ii) démarginalisent les pauvres et les personnes vulnérables en développant leur accès aux biens de production essentiels, tels que le capital, le savoir et les technologies, et en leur en donnant la maîtrise, abordant ainsi le problème crucial que représente l'autosuffisance alimentaire des ménages; et iii) remettent en état l'infrastructure rurale pour améliorer les conditions de production, l'accès aux marchés et les conditions de vie.

17. Les **résultats** escomptés du projet seront notamment les suivants: i) une capacité de production agricole retrouvée et améliorée, et la sécurité alimentaire des ménages; ii) des organisations communautaires et agricoles renforcées; iii) la mise en place de dispositifs de développement communautaire participatif; et iv) une infrastructure rurale remise en état et améliorée.

C. Composantes

Appui à la recapitalisation des ménages et au développement des activités agricoles

18. **Recapitalisation des ménages du groupe cible.** L'objectif de cette composante (27% des fonds) est de rétablir le capital que les ménages ont perdu ou auquel ils ont dû renoncer (capital humain, avoirs sociaux, financiers, matériels et physiques), en fournissant des avantages directs aux groupes de bénéficiaires vulnérables. Le résultat en sera un rétablissement et une amélioration de la capacité productive de l'agriculture et un renforcement de la sécurité alimentaire des ménages.

19. Les activités comprendront notamment la fourniture de semences, d'outils, de volaille, de petits ruminants, de petit matériel de transformation et de services pouvant améliorer la productivité de 20 000 ménages agricoles. La sélection de ces ménages et leur consultation pour recenser les besoins se feront par le biais des organisations agricoles et des comités de développement villageois, des ONG étant recrutées pour assurer l'exécution globale.

Appui aux institutions à assise communautaire et développement participatif

20. L'objectif de cette composante (20% des fonds) est de renforcer les institutions locales et d'établir des mécanismes de planification, de décision ainsi que de suivi et d'évaluation (S&E) communautaires sur un mode participatif. La préparation sociale, la mobilisation, l'organisation et la responsabilisation des institutions communautaires, en tant que fondement du progrès social et du développement économique, sont un volet important du projet.

21. Le projet formera également des animateurs de groupes communautaires et des "facilitateurs" du processus dans des domaines tels que la préévaluation et la planification participatives, l'analyse de la problématique hommes-femmes, l'évaluation de la pauvreté et le S&E. Les animateurs de

groupes résidant dans les communautés seront sélectionnés par ces dernières et suivront une série de séances de formation pour pouvoir progressivement assumer le rôle de dirigeants communautaires. Le renforcement des capacités des groupements communautaires recevra une attention spéciale, en particulier là où les taux d'alphabétisation sont extrêmement faibles. Les animateurs de groupes joueront un rôle crucial pour faire passer l'information, ainsi que pour diriger les réunions, préparer les comptes rendus et la comptabilité. Les activités de renforcement des capacités destinées aux groupements communautaires seront essentiellement la formation, la sensibilisation aux rôles spécifiques de l'un et de l'autre sexe, au renforcement de la consolidation de la paix, au VIH/sida, à la santé et à la nutrition, outre des formations spéciales destinées aux femmes et aux jeunes.

22. Dans un sous-groupe pilote de communautés, le projet encouragera l'utilisation des techniques de préévaluation rurale participative pour formuler les plans de développement communautaire sur un mode participatif, décider des priorités et sélectionner les microprojets au niveau des villages. Ces plans seront approuvés au départ par les comités de développement villageois et, par la suite, regroupés dans les plans de développement communautaire de la chefferie, qui devront être approuvés par l'unité de coordination du projet. Les plans de développement communautaire seront mis à jour dans le cadre d'un travail annuel d'évaluation et de reprogrammation participatives à l'échelle des villages, et les plans de développement communautaire au niveau des chefferies, en suivant un processus similaire. Toute une gamme d'activités et de microprojets qui pourraient être inclus dans ces plans seront admis à bénéficier de l'aide du projet par le biais du fonds de développement communautaire.

Relèvement et développement de l'infrastructure rurale

23. L'objectif de cette composante (24% des fonds) est de rétablir les infrastructures économiques et agricoles publiques qui ont été endommagées ou détruites et de créer de nouvelles infrastructures qui améliorent les conditions de vie et de production. Les activités de relèvement offriront aux agriculteurs des possibilités d'emploi et augmenteront leurs revenus, contribuant ainsi au rétablissement des moyens de subsistance dans les communautés locales. L'exécution des travaux d'infrastructures proposés sera confiée à des ONG, à des entreprises locales ou à des communautés, ou à des associations de ces trois entités.

24. Le projet financera l'amélioration de voies de desserte mineures, qui relient les villages au siège de la chefferie (à savoir les routes principales et les voies d'accès de première classe). Le projet ne financera que la remise en état des segments les plus endommagés qui empêchent la circulation durant la saison des pluies, l'objectif étant: i) d'améliorer l'accès pour les véhicules, y compris les camions; et ii) de relier les zones de production agricole importantes aux routes à viabilité permanente existantes. La priorité sera accordée à la réparation plutôt qu'à la construction, en privilégiant des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre. Les ONG, sous la supervision du Département des voies de desserte (Administration de la voirie de la Sierra Leone), exécuteront cette composante avec la participation des agriculteurs (en échange d'une rémunération sous forme d'argent ou de vivres). La remise en état des voies de desserte contribuera à réduire les pertes subies après la récolte et facilitera la commercialisation des produits agricoles. Le projet financera également la construction (ou la réparation) des biens publics et économiques ayant une longue durée de vie et n'ayant pas besoin d'être remplacés, afin d'améliorer les conditions de vie et de production. Il s'agit notamment des installations de stockage, des bacs de séchage, des greniers à riz, de la construction de nouveaux puits et de la remise en état de certains anciens puits, cette dernière activité contribuant à améliorer les conditions de vie de la population, et en particulier des femmes. Les marécages des vallées de l'intérieur du pays jouant un rôle majeur dans la relance et le développement de la production agricole, par le biais de l'intensification et de la diversification des cultures (riz et légumes), leur mise en valeur sera encouragée par le projet de deux manières: i) par la remise en culture des marécages des vallées de l'intérieur du pays précédemment cultivés, ce qui nécessitera seulement le désherbage et le défrichage des buissons qui ont poussé depuis l'abandon de ces terres, ainsi que quelques

réparations de petits ouvrages en béton et de vannes d'écluse (environ 1 250 ha de marécages seront remis en culture); et ii) par la mise en valeur de nouveaux marécages dans les vallées de l'intérieur, là où cela sera faisable du point de vue technique, social, économique et environnemental. Les techniques de promotion utilisées tireront parti de l'expérience acquise et devront rester simples étant donné que la fourniture d'engrais à des prix abordables n'est pas garantie. Environ 700 ha de marécages seront mis en valeur par le projet.

25. La planification et la supervision de la remise en état et de la construction des petits réseaux d'irrigation seront confiées à des entreprises privées, à des ONG ou au personnel technique du Département chargé de la mise en valeur des terres et des eaux du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire, en recourant principalement aux moyens techniques effectifs dont disposent ces institutions. Le Département chargé de la mise en valeur des terres et des eaux recevra une assistance technique de courte durée pour renforcer sa capacité d'exécution de cette composante dans les meilleurs délais. La participation des agriculteurs sera essentielle pour effectuer le travail; ONG et communautés locales seront recrutées pour les travaux de construction.

Gestion du projet

26. Le Ministère de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire aura la responsabilité globale de l'exécution du projet et supervisera l'unité de coordination du projet (UCP), par le biais du service chargé du suivi de sa Division du plan, du suivi, de l'évaluation et des statistiques. L'UCP sera autonome et aura ses propres locaux à Freetown. Un comité de pilotage national sera nommé pour assurer la supervision du projet. L'UCP sera chargée de la gestion globale du projet; elle n'en assurera pas l'exécution directe, mais recrutera des partenaires d'exécution. Le projet fournira un appui pour le personnel recruté sur une base contractuelle, le matériel, les coûts de fonctionnement et l'assistance technique. Il sera exécuté sur une période de cinq ans. L'UNOPS sera nommé comme institution coopérante pour superviser l'exécution.

D. Coûts et financement

27. **Coûts.** Le coût total du projet, y compris les aléas d'exécution et les aléas financiers, est estimé à 10,78 millions de USD. La composante en devises est estimée à 4,78 millions de USD, soit 44,3% du coût total du projet. La part des coûts locaux, à l'exclusion des taxes, se chiffre à 6,00 millions de USD, soit 55,7% du coût total. On trouvera au tableau 1 un résumé des coûts par composante.

TABEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a
(en milliers de USD)

Composante	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
Appui à la recapitalisation des ménages et au développement des activités agricoles	1 042	1 566	2 609	60	27
Appui aux institutions à assise communautaire et au développement participatif	1 578	370	1 948	19	20
Relèvement et développement de l'infrastructure rurale	1 446	929	2 375	39	24
Assistance technique	621	1 209	1 830	66	19
Gestion du projet	530	449	978	46	10
Total des coûts de base	5 215	4 523	9 739	46	100
Provision pour aléas d'exécution	133	53	186	29	2
Provision pour aléas financiers	651	200	851	24	9
Total des coûts du projet	6 000	4 776	10 776	44	111

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

28. **Financement.** Le projet sera financé par le FIDA et la Sierra Leone (l'emprunteur). Au total, le financement du FIDA se chiffrera à 8,51 millions de USD, soit 78,9% du coût total du projet. Les ressources du FIDA financeront l'intégralité des coûts en devises et une part des coûts locaux s'élevant à 3,73 millions de USD (62,2% de l'intégralité des coûts locaux) se rapportant aux travaux de génie civil, à l'entretien et au fonctionnement de l'équipement et des véhicules, et à la formation du personnel, des agriculteurs et des chefs d'entreprise. La contribution de l'emprunteur se chiffrera à 1,12 million de USD, équivalant à 10,4% du coût total du projet, pour financer les droits et les taxes, les salaires du personnel n'appartenant pas à l'UCP qui participera à l'exécution du projet et les services des bureaux chargés de l'agriculture dans les deux districts de la zone du projet. La contribution des bénéficiaires se chiffrera à 1,15 million de USD, ou 10,7% du coût total du projet, soit le travail volontaire des participants aux activités du projet. Le plan de financement du projet est présenté au tableau 2..

TABEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

Composante	FIDA		Gouvernement		Bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
Appui à la recapitalisation des ménages et au développement des activités agricoles	2 013	71	824	29	-	-	2 837	26	1 629	1 208	-
Appui aux institutions à assise communautaire et au développement participatif	1 800	86	296	14	-	-	2 095	19	375	1 721	-
Relèvement et développement de l'infrastructure rurale	1 622	58	0	-	1 149	42	2 771	26	1 031	1 740	-
Assistance technique	2 000	100	0	-	-	-	2 000	19	1 271	728	-
Gestion du projet	1 073	100	0	-	-	-	1 073	10	470	602	-
Coût total	8 507	79	1 120	10	1 149	11	10 776	100	4 776	6 000	-

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

29. **Décaissements.** Le prêt du FIDA proposé sera décaissé sur une période de cinq ans. Les décaissements du compte de prêt seront effectués sur présentation des états de dépenses certifiés pour les dépenses admissibles, à concurrence des montants que le Fonds, ou l'institution coopérante pour le compte du Fonds, pourra périodiquement déterminer sur notification à l'emprunteur. Les justificatifs correspondants à ces dépenses n'auront pas à être présentés au Fonds, mais devront être conservés par l'emprunteur pour contrôle par les représentants du Fonds et de l'institution coopérante. Un compte spécial du projet en dollars des États-Unis sera ouvert dans une banque commerciale ou dans une institution, selon des conditions et modalités agréées par le FIDA. Tous les autres paiements seront décaissés sur présentation de toutes les pièces justificatives. Dans certains cas, le paiement direct des fournisseurs et des prestataires de services pourra être effectué du compte de prêt. Une autorisation préalable du FIDA et de l'institution coopérante sera nécessaire pour effectuer tout retrait du compte de prêt.

30. **Passation des marchés.** Les marchés seront passés conformément à l'accord de prêt du FIDA. Tous les contrats relatifs aux véhicules et motocyclettes d'un montant supérieur à 10 000 USD, seront passés sur consultation de fournisseurs à l'échelon international, et pour les principaux ouvrages de génie civil, on appliquera la procédure d'appel à la concurrence locale. Les marchés relatifs aux petits ouvrages de génie civil éparpillés d'un coût inférieur à 5 000 USD et ceux relatifs aux microprojets feront l'objet de consultations de fournisseurs à l'échelon national. Le choix des partenaires d'exécution se fera par présélection des soumissionnaires et évaluation des offres. L'achat de l'équipement agro-industriel, d'outils agricoles, de matériel de bureau et de variétés de semences à haut rendement d'un coût supérieur à 10 000 USD se fera par appel à la concurrence locale, tandis que l'on appliquera la procédure de consultation de fournisseurs à l'échelon national lorsque le coût de ces articles ou de motocyclettes est égal ou inférieur à 10 000 USD. Le suivi, l'évaluation et certaines activités de formation seront menés en passant des accords avec les institutions pertinentes de l'État ou des ONG, ou une association des deux. Certaines activités de formation dans des domaines particuliers peuvent être incluses dans tous les contrats. L'assistance technique fera l'objet de consultation de fournisseurs à l'échelon international, tandis que pour les services locaux de conseil et de formation on procédera à la consultation de fournisseurs à l'échelon national. Tous les marchés seront passés et évalués par un comité dirigé par le coordonnateur du projet et comprenant le contrôleur financier, des représentants du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire et du Ministère des finances, qui seront nommés dans un délai d'un mois à compter du démarrage du projet. De plus, le comité des marchés du projet sera pleinement autorisé, dès sa formation, à passer les contrats avec les fournisseurs internationaux et nationaux sans en référer aux dispositifs actuels de passation des marchés du gouvernement.

31. **Gestion financière et vérification des comptes.** Une vérification annuelle des comptes du projet sera effectuée par un cabinet de commissaires aux comptes indépendants reconnu sur le plan international et agréé par le FIDA. L'audit portera sur le fonctionnement du compte spécial et des comptes d'exploitation du projet, et examinera les relevés de dépenses, émettant un avis spécifique sur les procédures de recrutement des partenaires d'exécution et des autres fournisseurs, sur la nature des comptes que rendent ces partenaires, et sur la gestion des ressources du programme par ces derniers. L'audit annuel sera présenté au gouvernement, à l'institution coopérante et au FIDA dans un délai de six mois à compter de la fin de l'exercice financier concerné. L'UCP sera chargée de la gestion financière. Un contrôleur financier pour l'assistance technique à long terme aura, avec le conseiller technique principal du projet, la responsabilité commune de la gestion financière, des rapports financiers et de l'établissement des livres comptables du projet. Ils seront également chargés de préparer les demandes de retrait. Les fonds seront décaissés sur la base du plan de travail et budget annuel préparé pour chaque composante et regroupés par l'UCP.

F. Organisation et gestion

32. Le projet sera placé sous la supervision du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire. L'organisation du projet comprend trois niveaux, auxquels sont assignées des tâches et des responsabilités spécifiques. Il s'agit: i) du niveau de la politique générale, représenté par le comité de pilotage national; ii) du niveau de la gestion et de la coordination, représenté par l'UCP; et iii) du niveau de la consultation décentralisée, avec le comité de pilotage du district.

33. **Comité de pilotage national.** Un comité de pilotage national sera nommé pour superviser le projet. Il sera composé de représentants des ministères compétents et de membres de la société civile. L'UCP en assurera le secrétariat. Ce comité se réunira au moins deux fois par an. Il formulera les grandes orientations, approuvera les plans de travail et budgets annuels ainsi que leurs modifications et recevra les rapports de l'UCP. Il ne s'occupera pas de la gestion du projet au quotidien.

34. **Comités de pilotage de districts.** Ces comités, qui seront établis dans les districts de Kono et de Kailahun, seront présidés par le Directeur de l'agriculture des districts. Ils auront la même composition que le comité de pilotage national. Le Directeur de l'agriculture des districts affectera un secrétaire au comité.

35. **Unité de coordination du projet.** L'UCP, qui est chargée de la gestion globale du projet, n'en assurera pas l'exécution directe mais recrutera des partenaires d'exécution pour réaliser des activités et tâches spécifiques. Il est important que l'UCP emploie du personnel contractuel se consacrant pleinement au projet. Les vacances de postes, que ce soit pour le personnel technique ou administratif, seront publiées dans les médias nationaux, sauf pour les postes indiqués ci-après, accompagnées d'un descriptif détaillé des fonctions et des qualifications requises. Les candidats présélectionnés seront interviewés par un comité de sélection établi par le gouvernement et nommés sous réserve de l'approbation du FIDA. À titre indicatif, l'UCP devrait comprendre: un conseiller technique principal, un contrôleur financier (postes pour lesquels les avis de vacance seront publiés dans les médias internationaux), un assistant administratif, un comptable appuyé par deux assistants, un responsable du S&E et son assistant, un responsable du développement communautaire et de la problématique hommes-femmes, un ingénieur rural, outre un personnel d'appui, secrétaires et chauffeurs.

36. **Assistance technique.** L'UCP bénéficiera d'une assistance technique, y compris d'un conseiller technique principal et d'un contrôleur financier. De plus, des compétences lui seront fournies sur une courte durée en matière de S&E et de problématique hommes-femmes.

37. **Suivi et évaluation.** L'UCP, en collaboration avec la Division du plan, du suivi, de l'évaluation et des statistiques du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire, aura la responsabilité globale du S&E du projet. Le responsable du S&E de l'UCP sera chargé de la coordination au jour le jour. Un système de gestion informatisé et un système de S&E seront créés par le responsable du S&E dès que cela sera faisable après l'entrée en vigueur du prêt, avec l'appui de l'équipe chargée de l'assistance technique. Les bureaux de l'agriculture des districts assureront le suivi sur le terrain de tous les travaux confiés au titre du projet à des fournisseurs locaux de biens, de services et de travaux. Le suivi physique, financier et des délais se fera conformément au cahier des charges et aux objectifs détaillés dans les contrats signés dans le cadre du projet. Le suivi participatif sera une caractéristique constante des opérations du projet.

38. **Activités de démarrage.** Pour assurer une transition harmonieuse entre l'approbation et l'entrée en vigueur du prêt, le FIDA fournira un don (75 000 USD) pour financer les activités préliminaires qui assureront le démarrage sans heurt du projet. Ce don financera les activités ci-après: i) sélection du personnel du projet; ii) préparation du plan de passation des marchés pour les trois premières années; iii) préparation du plan de travail et budget pour la première année; iv) préparation

du manuel relatif à l'exécution du projet; v) conception du système de S&E; et vi) conception du système comptable.

G. Justification économique

39. Compte tenu de la nature du projet, les analyses financières et économiques ne peuvent mesurer avec précision son impact, ni sur les bénéficiaires, ni à l'échelle de tout le pays. Pour le projet proposé, l'analyse financière a été effectuée pour les activités génératrices de revenus sur la base de modèles spécifiques à chaque type de culture.

40. **Avantages et bénéficiaires.** Le projet permettra aux groupes vulnérables, à savoir la majorité des ménages ruraux de la zone du projet, d'amorcer la reprise du processus de développement et renforcera leur capacité de résistance aux crises futures. Les personnes les plus touchées par la guerre et souffrant de diverses formes d'exclusion sociale, par exemple les femmes en général, et celles qui ont subi des sévices sexuels et les veuves de guerre en particulier, mais également les jeunes, les ex-combattants, les personnes amputées et blessées, seront dans une large mesure réinsérés dans la société, et verront leurs moyens de subsistance et leur statut social s'améliorer. Les femmes bénéficieront tout particulièrement des interventions qui allégeront leur charge de travail et seront axées sur l'accroissement de la production agricole, les activités génératrices de revenus et la sensibilisation à la problématique hommes-femmes. À l'échelle des communautés, le projet donnera de nouveaux moyens de lancer, de gérer et de maintenir le développement, améliorera les relations et diminuera les inégalités entre les sexes et les groupes d'âge, renforcera la capacité de prévenir et de résoudre les conflits et, de manière générale, renforcera la confiance. La gouvernance locale s'en verra améliorée et des services plus nombreux et plus efficaces seront disponibles localement, en particulier fournis par des prestataires de services non étatiques de la communauté ou du service privé.

H. Risques

41. Le plus gros risque auquel sont confrontés les ruraux pauvres en Sierra Leone est un retour au conflit civil, à l'instabilité politique et au chaos dans l'administration publique, situation qui empêcherait le gouvernement de satisfaire les besoins alimentaires et les besoins d'activités économiques productives de la population. Le projet devrait atténuer ce risque par le biais de ses investissements dans la reconstruction, l'emploi, le développement communautaire et le renforcement des services essentiels. Au fur et à mesure de l'amélioration de la situation, la résistance endogène à une résurgence du conflit devrait s'accroître. Toutefois, il est encore nécessaire de bien comprendre la nature des risques, d'identifier les groupes à risque élevé, de définir l'interface entre vulnérabilité et cartographie de la pauvreté, de coordonner les programmes publics pour réduire les risques et renforcer la capacité de résistance des ruraux pauvres. Une évaluation participative des risques et de la vulnérabilité sera commandée en utilisant les données disponibles et à venir de l'enquête visant à mesurer le niveau de vie, qui a été réalisée en 2003. Les concepts de risque et de vulnérabilité ont déjà été pris en compte dans le processus de préparation du PSRP. Ce travail devrait améliorer la qualité du diagnostic de la pauvreté dans le PSRP et aider à élaborer des stratégies pour s'assurer que la pauvreté ne progresse pas. Les concepts de risque et de vulnérabilité seront également pris en compte dans la conception des sous-projets sélectionnés par les communautés. Ces derniers aborderont les risques les plus courants auxquels sont confrontées les communautés, par exemple l'insuffisance de l'infrastructure, la mauvaise santé, le faible taux de scolarisation et la reprise du conflit.

42. Avec l'aide du fonds fiduciaire du DFID, le projet introduira des méthodologies d'évaluation participative de la pauvreté ainsi que des stratégies visant à assurer des moyens de subsistance durables. En Sierra Leone, les bilans participatifs de la pauvreté sont conçus de manière à renforcer la capacité des organisations communautaires en matière d'évaluation des besoins sociaux locaux. Ils sont effectués dans les communautés les plus pauvres, où le capital social est fragile ou même inexistant. Ce processus devrait étayer et renforcer la mobilisation communautaire, la programmation,

les stratégies de S&E et favoriser une approche plus systématique des besoins spéciaux des groupes les plus vulnérables, en mettant l'accent sur les femmes.

I. Impact sur l'environnement

43. L'accroissement de la superficie des terres résultant du projet aura une incidence sur l'environnement de six sites, dont trois concernent la culture pluviale aussi bien que celle des marécages des vallées de l'intérieur du pays, et trois ne concernent que les zones de cultures en marécage. Les autres conséquences qui pourraient découler de l'utilisation du matériel sont très limitées (déversement d'essence ou rejet de matières premières après utilisation) et quasiment négligeables dans le cas de la Sierra Leone. Dans ce domaine, le projet améliorera l'environnement. Le Département de l'environnement assurera le suivi environnemental tout au long de la période d'exécution du projet.

J. Aspects novateurs

44. La conception du projet et le programme opérationnel comportent des aspects novateurs, à savoir: i) l'utilisation et la consolidation de l'approche du développement communautaire dans le cadre du processus de décentralisation lancé à l'initiative du Ministère des collectivités locales et du développement communautaire. Il est proposé de transférer des responsabilités accrues aux communautés et de renforcer le rôle des institutions communautaires en matière de planification et de gestion des activités de redressement et de développement, ce qui, non seulement, assurera la planification et l'exécution sur un mode participatif, mais favorisera aussi l'autosuffisance. Cette approche abordera également spécifiquement la question de la cohésion des communautés ainsi que le processus de guérison sociale, en mettant l'accent sur des activités permettant de canaliser une énergie qui pourrait sans cela entraîner des conflits au sein des communautés, et sur des activités visant à améliorer les moyens de subsistance; ii) une attention particulière est accordée au développement du potentiel des femmes et des jeunes ruraux ainsi qu'à leur formation systématique pour qu'ils acquièrent des compétences correspondant aux possibilités commerciales en milieu rural; iii) à la différence des projets précédents, en s'appuyant sur les organismes d'exécution en tant que prestataires de services, le projet appuiera les engagements pris par le gouvernement dans le PSRP provisoire, dans lequel il est prévu que les services seront fournis par des ONG et entités du secteur privé qualifiées; et iv) en établissant des liens entre la stratégie nationale de redressement, la concertation sur les grandes orientations et le PSRP, par le biais de la création du Comité de partenariat pour le développement, le projet s'inscrit tout à fait dans l'approche de l'aide au développement préconisée par la communauté des donateurs et permettra d'établir des partenariats opérationnels entre les institutions multilatérales et bilatérales.

TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

45. Un accord de prêt entre la République de Sierra Leone et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

46. La République de Sierra Leone est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

47. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

48. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante :

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Sierra Leone un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à cinq millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (5 900 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} septembre 2043 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ

(Négociations de prêt conclues le 11 décembre 2003)

1. **Comptes du projet.** Le Gouvernement de la République de Sierra Leone (le Gouvernement) ouvrira et tiendra ensuite auprès de la succursale de Freetown d'une banque agréée par le Gouvernement et le FIDA, deux comptes courants libellés en leones pour financer les opérations du projet. L'un de ces comptes recevra le produit du prêt et l'autre les fonds de contrepartie du Gouvernement. Ces deux comptes seront protégés contre toute compensation, saisie ou opposition à des conditions et selon des modalités proposées par le Gouvernement et acceptées par le FIDA. Le conseiller technique principal et le contrôleur financier seront pleinement habilités à exécuter conjointement des opérations sur le compte de projet destiné au produit du prêt et le chef comptable du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire sera pleinement habilité à exécuter des opérations sur le compte de projet destiné aux fonds de contrepartie.
2. **Contribution de contrepartie.** Pendant la durée d'exécution du projet, le Gouvernement fournira des fonds de contrepartie provenant de ses ressources propres, d'un montant global équivalant à 1 120 000 USD pour les opérations du projet, conformément aux procédures nationales d'usage pour l'aide au développement. À cette fin, le Gouvernement déposera des fonds de contrepartie d'un montant initial de 100 000 USD sur le compte de projet destiné aux fonds de contrepartie en vue de couvrir les six premiers mois d'exécution du projet et il reconstituera ce compte de projet en déposant semestriellement et par anticipation les fonds de contrepartie prévus au PTBA pour l'année correspondante du projet.
3. **Équité entre les sexes.** Pendant toute la durée d'exécution du projet, le Gouvernement:
 - a) identifiera les difficultés d'exécution du projet dans le respect de l'équité entre les sexes et s'efforcera de réduire ces difficultés au minimum;
 - b) facilitera la participation des femmes aux activités du projet et aux avantages qui en découlent;
 - c) soutiendra la sensibilisation aux problèmes d'équité entre les sexes et la prise de conscience en la matière à tous les niveaux;
 - d) veillera à ce que le système de suivi-évaluation comporte des indicateurs d'équité entre les sexes et recueille des données ventilées par sexe.
4. **Manuel d'exécution du projet.** Dans les trois mois suivant la date d'entrée en vigueur du prêt, l'UCP finalisera le manuel d'exécution du projet.
5. **Contribution de la contrepartie.** Le Gouvernement prendra en charge le coût: i) des traitements du personnel du projet hors UCP; et ii) de la location des locaux à usage de bureaux sur le terrain, des services collectifs et des fournitures de bureau pendant toute la durée d'exécution du projet, au titre de sa contribution de contrepartie.
6. **Exonérations d'impôts.** Le Gouvernement exonérera de toute taxe sur l'importation, l'achat et la fourniture de biens, travaux de génie civil et services financés par le prêt. À cette fin, le Ministère des finances délivrera un certificat à cet effet pour la première année du projet au plus tard 30 jours

après la date d'entrée en vigueur du prêt, et renouvellera ce certificat chaque année pendant la durée d'exécution du projet.

7. **Assurance du personnel du projet.** Le Gouvernement assurera le personnel de l'UCP recruté localement contre les risques de maladie et d'accident, conformément aux procédures en vigueur dans la fonction publique nationale et dans une mesure compatible avec celles-ci.

8. **Les conditions supplémentaires suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt:**

- a) le comité de pilotage national a été dûment créé;
- b) l'UCP a été dûment créée;
- c) le PTBA pour la première année du projet a été approuvé par le FIDA;
- d) le Gouvernement a dûment ouvert le compte spécial et les comptes de projet;
- e) le Gouvernement a déposé la première tranche des fonds de contrepartie sur le compte de projet approprié;
- f) le projet de manuel d'exécution du projet a été présenté au FIDA pour approbation;
- g) le Gouvernement a sélectionné l'auditeur du projet en vue de sa nomination;
- h) l'accord de prêt a été dûment signé, et la signature et l'exécution dudit accord par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes; et
- i) un avis juridique favorable, délivré par le Ministre de la justice, acceptable tant dans la forme que sur le fond par le FIDA, a été remis par le Gouvernement au FIDA.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

SIERRA LEONE

Land area (km² thousand) 2001 1/	72	GNI per capita (USD) 2001 1/	140
Total population (million) 2001 1/	5.14	GDP per capita growth (annual %) 2001 1/	3.3
Population density (people per km²) 2001 1/	72	Inflation, consumer prices (annual %) 2001 1/	2.1
Local currency	Leone (SLL)	Exchange rate: USD 1 =	SLL 2500
Social Indicators			
Population (average annual population growth rate) 1995-2001 1/	2.2	Economic Indicators	
Crude birth rate (per thousand people) 2001 1/	44	GDP (USD million) 2001 1/	749
Crude death rate (per thousand people) 2001 1/	25	Average annual rate of growth of GDP (%) 1/ 1981-1991	0.4
Infant mortality rate (per thousand live births) 2001 1/	182	1991-2001	-4.3
Life expectancy at birth (years) 2001 1/	37	Sectoral distribution of GDP 2001 1/	
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	3.9 a/	% agriculture	50
Poor as % of total rural population 1/	76.0 a/	% industry	30
Total labour force (million) 2001 1/	1.92	% manufacturing	5
Female labour force as % of total 2001 1/	37	% services	20
Education			
School enrolment, primary (% gross) 2001 1/	93 a/	Consumption 2001 1/	
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2001 1/	n/a	General government final consumption expenditure (as % of GDP)	17
Nutrition			
Daily calorie supply per capita, 1997 2/	2 122	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	95
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2001 3/	34	Gross domestic savings (as % of GDP)	-12
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2001 3//	27	Balance of Payments (USD million)	
Health			
Health expenditure, total (as % of GDP) 2001 1/	5 a/	Merchandise exports 2001 1/	28
Physicians (per thousand people) 1999 1	.. a/	Merchandise imports 2001 1/	166
Population using improved water sources (%) 2000 3/	57	Balance of merchandise trade	-138
Population with access to essential drugs (%) 1999 3/	0-49	Current account balances (USD million)	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2000 3/	66	before official transfers 2001 1/	n/a
Agriculture and Food			
Food imports (% of merchandise imports) 2001 1/	n/a	after official transfers 2001 1/	n/a
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2000 1/	3.1	Foreign direct investment, net 2001 1/	n/a
Food production index (1989-91=100) 2001 1/	80	Government Finance	
Cereal yield (kg per ha) 2001 1/	1 078	Overall budget deficit (including grants) (as % of GDP) 2001 1/	-8 a
Land Use			
Arable land as % of land area 2000 1/	7	Total expenditure (% of GDP) 2001 1/	21 a/
Forest area as % of total land area 2000 1/	15	Total external debt (USD million) 2001 1/	1 188
Irrigated land as % of cropland 2000 1/	5	Present value of debt (as % of GNI) 2001 1/	114
		Total debt service (% of exports of goods and services) 2001 1/	102
		Lending interest rate (%) 2001 1/	24
		Deposit interest rate (%) 2001 1/	8

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2003

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2000

3/ UNDP, *Human Development Report*, 2003

PREVIOUS IFAD FINANCING IN SIERRA LEONE

Project Name	IFAD Approved Financing (USD '000)	Board Approval	Loan Signing	Loan Effectiveness	Current Closing	Project Completion Date	Cooperating Institution	Project Status
Magbosi Integrated Agricultural Development Project (21-SL)	12 750	18 Sep 79	07 Nov 79	12 Mar 80	31 Dec 86	30 Jun 86	World Bank: IDA	Closed
Northern Integrated Agricultural Development Project – Phase II (NIADP-II 64-SL)	5 985	22 Apr 81	10 Jun 81	23 Sep 81	31 Mar 88	30 Sep 87	World Bank: IDA	Closed
Agricultural Sector Support Project (152-SL)	5 400	11 Sep 84	25 Oct 84	10 Dec 84	31 Dec 96	30 Jun 96	World Bank: IDA	Closed
North-Central Agricultural Development Project (NCAP 308-SL)	14 681	09 Sep 92	30 Dec 92	06 Sep 93	31 Mar 04	30 Sep 03	UNOPS	Ongoing
TOTAL Assistance: USD 39 million								

LOGICAL FRAMEWORK

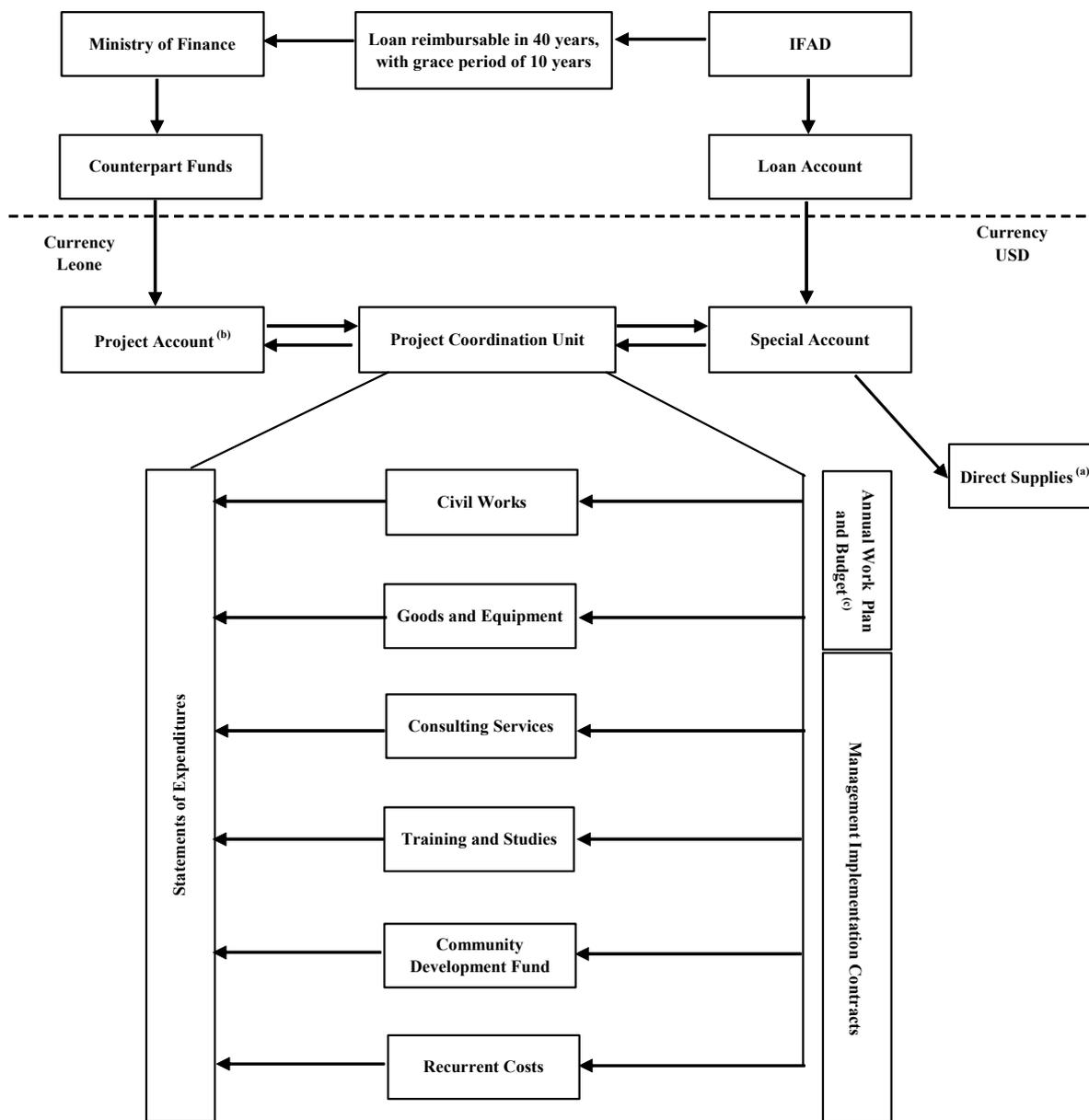
NARRATIVE SUMMARY	VERIFIABLE INDICATORS	SOURCES OF VERIFICATION	ASSUMPTIONS AND RISKS
<p>DEVELOPMENT GOAL Reduce post-conflict poverty and food insecurity, and improve livelihoods and living conditions of rural communities</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Agricultural production at pre-war levels and increasing * Rural income at pre-war levels and increasing * Rural living conditions restored to pre-war levels and improving 	<ul style="list-style-type: none"> * Project impact surveys * Project M&E systems 	<ul style="list-style-type: none"> * Government policy and macro-economic reform are conducive to poverty reduction. PRSP and plan of action are approved * Stable political and macro-economic environment consolidated * Commitment of all stakeholders to participate in poverty reduction efforts
<p>PROJECT OBJECTIVE Support the short-term recovery of rural communities and the improvement of agricultural production, while laying the basis for long-term rehabilitation and participatory development</p>	<ul style="list-style-type: none"> * 20 000 households (equivalent to ca 160 000 people) have improved food security and raised income from sale of agricultural produce, reduced post-harvest losses and improved market access * 1 000 community and farmer groups able to actively manage local resources * Strong chiefdom-wide community- and farmer-based organizations active and functioning in 28 targeted chiefdoms * Participatory community development process started in 28 targeted chiefdoms * Rural infrastructure (roads, stores, drying floors, inland valley swamps) rehabilitated and expanding 	<ul style="list-style-type: none"> * Project Progress Reports * Supervision Reports * Mid-Term Review Report * Project Completion Report 	<ul style="list-style-type: none"> * Government policy and macro-economic reform are conducive to poverty reduction * Stable political and macro-economic environment exists * Commitment of all stakeholders to participate in poverty reduction efforts * Smooth coordination and cooperation with other projects and programmes * Flexibility in project implementation * Implementation capacity will improve
<p>OUTPUT Restored and improved agricultural production capacity and household food security</p>	<ul style="list-style-type: none"> * 20 000 farming households (equivalent to 160 000 people) received productive agriculture-related inputs * 28 small-scale rice mills, 35 oil presses, 35 cassava graters and other post-harvest units installed and operational, as demanded, reducing post-harvest losses and generating income and employment * 1 000 young men and women trained, as part of community development training, as skilled workers (blacksmith, carpenter, soap maker, etc.), providing services and adding value to agricultural products * 8 Farmer Field Schools conducted * 30 000 men and women farmers, members of farmer-led agricultural development groups, using improved agricultural practices with higher value output * 20 000 women farmers, better able to organize themselves, their households and their productive and income generating activities after the community development training completed 	<ul style="list-style-type: none"> * Project monitoring data * Project Progress Reports * Supervision Reports * Mid-Term Review Report * Project Completion Report 	<ul style="list-style-type: none"> * Timely distribution of agricultural inputs * Distributed agricultural inputs used correctly * Training is carried out as planned and effective * NGOs and community-based organizations prepared to be trained in participatory development process and other required topics as needed * Young men and women are willing to improve their skills and receive additional training * Farmers are willing to participate in the conducted Farmer Field Schools * Agricultural input/output markets and access to these markets will improve

NARRATIVE SUMMARY	VERIFIABLE INDICATORS	SOURCES OF VERIFICATION	ASSUMPTIONS AND RISKS
Strengthened community- and farmer-based organizations	<ul style="list-style-type: none"> * 1 000 active and effective community and farmer groups formed or strengthened * Number of activities and participants increased in each of 28 chiefdoms * Number of participatory rural appraisals carried out 	<ul style="list-style-type: none"> * Project monitoring data * Annual Community Consultative Reports * Supervision Reports * Mid-Term Review Report * Project Completion Report 	<ul style="list-style-type: none"> * Farmers are willing to participate in the newly formed groups * Participation in the new activities increased * Women groups are willing to participate in participatory rural appraisal processes
Established mechanisms for participatory community development	<ul style="list-style-type: none"> * Pilot mechanisms for participatory community development processes developed and tested in each project district * 1 000 village-level and 28 chiefdom-level Community Development Plans prepared and implemented * Sensitization capacity on HIV/AIDS, gender and peace-building developed in farmers' associations and women groups in each project district * 50 Group Promoters from village women, members of farmers or women farmers organizations, trained in community group capacity-building * Community development fund utilized for development of small-scale infrastructure identified in at least 800 village-level community development plans 	<ul style="list-style-type: none"> * Project monitoring data * Annual Community Consultative Reports * Supervision Reports * Mid-Term Review Report * Project Completion Report 	<ul style="list-style-type: none"> * Willingness of individuals in the local communities to participate in the newly established mechanisms * Villagers will be able to set up plans for action at the local level * Women will volunteer to assume the role of Group Promoters * Local people are able to identify local projects to be funded by the Community Development Fund * Local committees able to understand the procedures for disbursing from the Community Development Fund
4 Rehabilitated and expanded rural infrastructure	<p>Rehabilitation of rural roads as needed:</p> <ul style="list-style-type: none"> * 45 km of secondary feeder roads linking villages to primary feeder roads or main roads rehabilitated * 45 km access roads linking inland valley swamp (IVS) sites to feeder roads network * 50 km of footpath * 6 footbridges <p>IVS rehabilitation and expansion as demanded:</p> <ul style="list-style-type: none"> * 1 250 ha of small-scale IVS rehabilitated * 700 ha of small-scale IVS developed <p>Improvement of post-harvest facilities as demanded:</p> <ul style="list-style-type: none"> * 6 community stores constructed and 13 rehabilitated * 4 drying floors constructed or rehabilitated <p>Other community infrastructure rehabilitated and expanded as needed:</p> <ul style="list-style-type: none"> * 10 new wells * 10 rehabilitated wells <p>Other small infrastructure as needed</p> <p>Capacities of local contractors improved in bidding for and successfully implementing contracts, and maintaining infrastructures:</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Project Progress Reports * Contractors' Progress Reports * Annual Community Consultative Reports * Reports of the Sierra Leone Road Authority (SLRA) * LWDD Reports * Supervision Reports * Mid-Term Review Report * Project Completion Report 	<ul style="list-style-type: none"> * There is an adequate number of local contractors able to carry out and maintain the works * Local staff participating in the design, monitoring and supervision of the infrastructure are mobile and motivated * Food- and cash-for-work provided to farmers participating in the IVS and road works <p><i>Risks:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> * Weak contractor capacity * Conflict at infrastructure work sites between workers (farmers and others) * Sustainability compromised by need for speed in addressing acute needs

NARRATIVE SUMMARY	VERIFIABLE INDICATORS	SOURCES OF VERIFICATION	ASSUMPTIONS AND RISKS
	* 7 small local contractors winning and successfully implementing project contracts		
Activities Provide target households and groups with agricultural inputs that will restore basic agricultural production capacity	Inputs	* Project monitoring data * Annual Community Consultative Reports * Supervision Report * Mid-Term Review Report * Project Completion Report	* Local farmer and women farmer organizations will be effective in identifying vulnerable groups and collecting requirements * NGOs will be effective in purchase and delivery of identified needs * Village development committees and community organizations effective in input distribution
Provide target groups and communities with small-scale post-harvest processing equipment and related employment		* Project monitoring data * Annual Community Consultative Reports * Supervision Report * Mid-Term Review Report * Project Completion Report	Feasibility studies (social, economic and environmental) positive
Provide skills training and related equipment to generate income and employment for youth and women		* Project monitoring data * Annual Community Consultative Reports * Supervision Report * Mid-Term Review Report * Project Completion Report	Trainers can be found and a sufficient number of productive micro-enterprises of interest to young men and women can be identified
Support farmers' associations and women groups in obtaining services and developing their farming activities		* Project monitoring data * Annual Community Consultative Reports * Supervision Report * Mid-Term Review Report * Project Completion Report	Nucleus of master trainers available in locally operating NGOs or farmer organizations (expected output from Special Programme for Food Security)
Facilitate and gradually expand participatory community development process		* Project monitoring data * Annual Community Consultative Reports * Supervision Report * Mid-Term Review Report * Project Completion Report	* Participatory development process acceptable to all stakeholders * Community Development Fund used correctly
Build capacity of participatory community development process facilitators		* Project monitoring data * Annual Community Consultative Reports * Supervision Report * Mid-Term Review Report	* Necessary participatory process (as well as gender and other) knowledge can be found and hired to train NGOs and other stakeholders

NARRATIVE SUMMARY	VERIFIABLE INDICATORS	SOURCES OF VERIFICATION	ASSUMPTIONS AND RISKS
		* Project Completion Report	
Build capacity of community groups		<ul style="list-style-type: none"> * Project monitoring data * Annual Community Consultative Reports * Supervision Report * Mid-Term Review Report * Project Completion Report 	<ul style="list-style-type: none"> * Government policy and macro-economic reform are conducive to poverty reduction and PRSP and plan of action approved * Stable political, macro-economic and regional environment consolidated * Commitment of all stakeholders to participate in poverty reduction efforts * Effective decentralization
<ul style="list-style-type: none"> * Rehabilitate feeder roads * Develop and repair community infrastructures (e.g. stores, drying floors, rice mills, etc.) 		<ul style="list-style-type: none"> * Project monitoring data * Annual Community Consultative Reports * Supervision Report * Mid-Term Review Report * Project Completion Report 	<ul style="list-style-type: none"> * Government policy and macro-economic reform are conducive to poverty reduction and PRSP and plan of action approved * Stable political, macro-economic and regional environment consolidated * Commitment of all stakeholders to participate in poverty reduction efforts * Adequate planning and coordination of feeder road programme with SLRA and the National Commission for Social Action

FLOW OF FUNDS



Notes:

- (a) Service providers paid from Special Account;
- (b) Programme Account for local counterpart funds;
- (c) Disbursement based on annual work programme, budget, and associated implementation contracts.

COSTS AND FINANCING

Table 1 – Expenditure Accounts by Financiers (USD)

	IFAD		Beneficiaries		Government		Total		For. Exch.	Local (Excl. Taxes)
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%		
I. Investment Costs										
A. Civil Works	1 510 270	66.8	749 463	33.2	0	-	2 259 733	21.0	1 038 206	1 221 527
B. Vehicles	361 284	100.0	-	-	-	-	361 284	3.4	361 284	-
C. Equipment										
1. Office Equipment	169 383	100.0	-	-	-	-	169 383	1.6	167 723	1 661
2. Machinery and Tools	289 251	100.0	-	-	-	-	289 251	2.7	289 251	-
Subtotal Equipment	458 634	100.0	-	-	-	-	458 634	4.3	456 973	1 661
D. Farm Inputs /a	964 693	100.0	-	-	-	-	964 693	9.0	964 693	-
E. Studies	383 856	100.0	-	-	-	-	383 856	3.6	226 454	157 402
F. Technical Assistance	1 061 443	100.0	-	-	-	-	1 061 443	9.8	1 061 443	-
G. Training	1 371 862	100.0	-	-	-	-	1 371 862	12.7	282 311	1 089 551
H. Community Development Fund	300 000	100.0	-	-	-	-	300 000	2.8	240 000	60 000
Total Investment Costs	6 412 041	89.5	749 463	10.5	0	-	7 161 504	66.5	4 631 364	2 530 140
II. Recurrent Costs										
A. Salaries and Allowances	1 203 378	64.6	-	-	659 705	35.4	1 863 083	17.3	-	1 863 083
B. Operation and Maintenance (O&M)										
Civil Works O&M	-	-	399 488	100.0	-	-	399 488	3.7	-	399 488
Vehicles O&M	326 421	100.0	-	-	0	-	326 421	3.0	132 179	194 243
Equipment O&M	44 362	100.0	-	-	0	-	44 362	0.4	12 486	31 876
Office Expenses	520 954	53.1	-	-	460 295	46.9	981 249	9.1	-	981 249
Subtotal O&M	891 737	50.9	399 488	22.8	460 295	26.3	1 751 519	16.3	144 665	1 606 854
Total Recurrent Costs	2 095 115	58.0	399 488	11.1	1 119 999	31.0	3 614 602	33.5	144 665	3 469 937
	8 507 156	78.9	1 148 951	10.7	1 119 999	10.4	10 776 106	100.0	4 776 029	6 000 077

Table 2 – Expenditure Accounts by Components - Totals Including Contingencies (USD)

	Support for Household Capitalization and Farming Activities Development			Support for Community-based Institutions and Participatory Development			Rural Infrastructure Rehabilitation & Development			Technical Assistance		PCU	Total
	Capitalization of Target Group Households	Improvement of Agro-processing & Employment	Farmer-led Agricultural Development Groups	Participatory Community Development Process	Capacity-Building of Facilitators	Capacity-Building of Community Groups	Rehab. of Feeder Roads	Development of Community Infrastructure	Rehab & Expansion of Small-scale Irrigation	Project Technical Assistance			
I. Investment Costs													
A. Civil Works	-	-	-	-	-	-	339 261	182 230	1 727 575	-	10 667	2 259 733	
B. Vehicles	121 440	-	-	-	-	-	-	-	-	136 620	103 224	361 284	
C. Equipment													
1. Office Equipment	20 240	-	-	-	-	-	-	-	-	-	149 143	169 383	
2. Machinery and Tools	-	289 251	-	-	-	-	-	-	-	-	-	289 251	
Subtotal Equipment	20 240	289 251	-	-	-	-	-	-	-	-	149 143	458 634	
D. Farm Inputs /a	964 693	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	964 693	
E. Studies	61 449	-	-	181 690	-	-	-	-	-	-	140 718	383 856	
F. Technical Assistance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 061 443	-	1 061 443	
G. Training	-	-	171 871	439 560	211 998	548 432	-	-	-	-	-	1 371 862	
H. Community development fund	-	-	-	300 000	-	-	-	-	-	-	-	300 000	
Total Investment Costs	1 167 822	289 251	171 871	921 250	211 998	548 432	339 261	182 230	1 727 575	1 198 063	403 752	7 161 504	
II. Recurrent Costs													
A. Salaries and Allowances	588 168	-	-	243 769	169 913	-	122 337	-	-	201 347	537 549	1 863 083	
B. Operation & Maintenance													
Civil Works O&M	-	-	-	-	-	-	399 488	-	-	-	-	399 488	
Vehicles O&M	133 807	-	-	-	-	-	-	-	-	106 613	86 001	326 421	
Equipment O&M	26 167	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18 195	44 362	
Office Expenses	460 295	-	-	-	-	-	-	-	-	493 598	27 356	981 249	
Subtotal O&M	620 268	-	-	-	-	-	399 488	-	-	600 211	131 553	1 751 519	
Total Recurrent Costs	1 208 436	-	-	243 769	169 913	-	521 825	-	-	801 558	669 101	3 614 602	
Total PROJECT COSTS	2 376 257	289 251	171 871	1 165 018	381 911	548 432	861 086	182 230	1 727 575	1 999 621	1 072 853	10 776 106	
Taxes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Foreign Exchange	1 167 822	289 251	171 871	264 288	110 440	-	204 968	106 104	719 695	1 271 224	470 366	4 776 029	

ORGANIZATION AND MANAGEMENT

1. The project will be placed under Ministry of Agriculture, Forestry and Food Security (MAFFS) supervision. Project organization includes three levels, with specific allocation of tasks and responsibilities. These are: (i) national concern, represented by the national steering committee; (ii) management and coordination level, represented by the Project Coordination Unit (PCU); and (iii) the decentralized level, with the district steering committee.

2. **National Steering Committee.** A national steering committee will be appointed to oversee the project. The committee will be headed by the Minister of Agriculture, Forestry and Food Security, or his designate. The appointees to the committee will include representatives of the Ministry of Finance; Ministry of Agriculture, Forestry and Food Security; Ministry of Development and Economic Planning; Ministry of Local Government and Community Development; Ministry of Social Welfare, Gender and Children Affairs; Ministry of Fisheries and Marine Resources; Ministry of Lands, Country Planning and Environment, Department of Environmental Protection; Ministry of Youth and Sports; Ministry of Water and Energy; Directorate of Feeder Roads at the Sierra Leone Roads Authority; and two members of Farmers Associations, together with two members selected by NGO partners. The PCU will act as secretariat to the committee, which will meet at least twice a year.

3. **Project Coordination Unit.** The PCU, responsible for overall management of the project, will not undertake direct implementation, but will contract with implementing partners for specific activities and tasks. It is important that the PCU be staffed with contractual staff to be fully dedicated to the project. Project positions, including professional and general staff, will be advertised through national media, with detailed job descriptions and qualifications required. Short-listed candidates will be interviewed by a selection panel that will be set up by the Government. The indicative staff establishment of PCU would be: an Administrative Assistant, an Accountant supported by two Accounts Clerks, an M&E Officer, an Assistant M&E Officer, a Community and Gender Development Officer, a Rural Engineer, plus support staff, secretaries, drivers etc.

4. **District Steering Committees.** These committees will be chaired by the District Director of Agriculture (DDA), and will be established in Kono and Kailahun Districts. They will have a similar composition to that of the national steering committee. The DDA will assign a secretary to the committee.

5. **Performance modalities.** The implementation of individual activities at the district level will be followed up by the DDA. The Chief Technical Adviser of the project will collaborate with the Director General of Agriculture, the Director of the Planning, Evaluation, Monitoring and Statistics Division at the national level, and the District Directors of Agriculture of Kono and Kailahun in the drawing up of the implementation programme (AWPB). The PCU will collaborate with the Land and Water Development Department (LWDD) and the Sierra Leone Road Authority (SLRA) in making the necessary arrangements for rehabilitation of feeder and access roads, design and construction of community infrastructure and making the boreholes. Implementation of activities will be contracted out to the relevant agency (agencies) and/or entrepreneurial groups (local contractors). Seed multiplication will be carried out by farmers themselves, under the supervision of the Rice Research Institute, which will be contracted by PCU. Distribution of farm inputs and training activities under the community development component will be contracted to some NGOs and local community organizations. The group promotion and other community-supportive activities will be contracted out to NGOs with experience and capacity for mobilizing, animating and training farmers, especially women groups. The orientation on HIV/AIDS prevention and the planning for campaigns on the issue will constitute an integral element in all the training courses administered under the project. Maintenance of feeder and access roads, IVS and other community infrastructure will be the responsibility of the beneficiaries. The Department of Environmental Protection will be responsible for environmental monitoring. Annual Consultative Workshops will be arranged by the DDA office

and the PCU at the district and national levels, respectively, involving all stakeholder representatives in project performance evaluation and AWPB preparation. UNOPS will supervise project implementation.

6. Mechanism for disbursing funds under Community Development and Community Development Fund. A decentralized and participatory mechanism will be followed in the implementation of the community development component through empowerment and capacity-building at the local level, including women empowerment and participation at all levels of development. A transparent and accountable system of channelling funds for the component – including the Community Development Fund (CDF) will be established by the project, where it will be administered by the community and monitored by the PCU. The Chiefdom Development Committee (CDC) will be responsible for disbursement of the CDF allocations in a number of tranches to the communities, which will utilize the approved amount for implementing small infrastructure schemes identified in the community development fund. The CDC will apply a set of eligibility criteria for approval of CDF schemes. The criteria will include: (i) a formal request from the farmers organization in the form of a group resolution taken in a meeting; (ii) the scheme is included in the community development plan as well as the CCDP; (iii) the beneficiary contribution in the form of labour and/or material is clearly specified; (iv) the scheme is technically feasible; (v) the scheme is socio-economically beneficial; (vi) it is environment friendly; and (vii) it includes a community-supported O&M plan. The CDC will have the responsibility for quality control of all community resources created or developed from project financing, and will undertake quality control through close monitoring and supervision of implementation, with the assistance of the contracted NGO and the project-appointed group promoters.

7. Start-up activities. To ensure a smooth transition between approval and loan effectiveness, IFAD will provide financing in the amount of USD 75 000 equivalent to implement preliminary activities that will ensure smooth project start-up. The financing will cover the following activities: (i) selection of project staff; (ii) preparation of the procurement plan for the first three years; (iii) preparation of the AWPB for the first project year; (iv) preparation of the Project Implementation Manual; (v) design of the M&E system; (vi) design of the accounting system; and (vii) preparation of agreements with other donors, projects and implementing partners. IFAD will recruit the relevant consultants to implement these tasks and pay them directly from the proceeds of the financing.

8. Project coordination. The national steering committee's role will be consultative and directed at the utilization of any inter-ministerial coordination partners. The committee will also be responsible for reviewing and approving AWP/Bs and ensuring that proposed activities are in line with government priorities. The PCU will coordinate activities, but will contract out implementation activities to NGOs, grass-roots organizations, and available local contractors using competitive procurement procedures, and enter into implementation contracts with departments or agencies for specific parts of the project. It will also be responsible for ensuring the overall M&E of all project components and activities. Farmers' participation and provision of labour for cash and/or food will be arranged with implementing partners. CDF will be administered by local CDCs and the PCU, and funds will be released after the full identification of the microprojects and the implementing body. The DDAs will be District Project Coordinators. The district steering committees will be responsible for supervision of the project at district level. DDAs of Kono and Kailahun will be full members of the national steering committee.

9. Overall project monitoring. Monitoring and evaluation are two distinct functions; monitoring is a management matter, which is based on the parameters established in the project's logical framework. Monitoring indicators are based on the Annual Work Plan and scheduled project activities. Financial monitoring will be against the budget associated with the Annual Work Plan. Physical and financial monitoring is a function of the PCU, which will be responsible for regular reporting based on monitoring. PCU will analyse monitoring reports throughout implementation to

compare progress achieved against that projected in the AWPB, allowing project staff to make timely and informed decisions. Project M&E will be the overall responsibility of PCU in collaboration with the Planning, Monitoring, Evaluation and Statistics Division of MAFFS. Day-to-day coordination of M&E will be the responsibility of the PCU M&E Officer. A management information and M&E system will be established by the M&E Officer as soon as practicable after loan effectiveness, with the support of the TA team. District Agriculture Offices will provide field-level monitoring of all work contracted out under the project to local suppliers of goods, services and works. Physical, financial and temporal monitoring will be based upon specifications and targets detailed in contracts under the project. Participatory monitoring will be a standard feature of project operations.

10. **Community-level participatory decision-making, monitoring and evaluation.** Beneficiary monitoring addresses the effect of programme operations on participating communities in relation to project objectives and goals. In doing so, it must gauge the effect of project components and delivery mechanisms. An ongoing regular system of participatory surveys will be instituted to measure the demands for and use of project services and assistance, beneficiary involvement in participatory planning, beneficiary perceptions of community-led development and implementation of respective community development plans. Appropriate key evaluation indicators will be developed by M&E staff to assess community programme implementation performance. Annual consultative meetings at all levels will be a form for this participatory monitoring.

11. **Baseline survey.** A baseline survey will be conducted early in Project Year (PY) 1, employing participatory rural appraisal tools. The survey will seek to establish benchmarks for farm households, family, gender community and district monitoring indicators for assessing impact relating to project activities. The survey will also look at the interlinks and effects between the project components. The baseline survey will provide the data against which future impact and assessments will be compared. An NGO or research organization will be contracted to undertake the field work and analysis, based on terms of reference prepared by the PCU. Throughout project life, a representative sample of beneficiaries will be consulted and surveyed using a simple quantitative and qualitative questionnaire, which will allow analysis and monitoring of major parameters and impact. A computerized management information system (MIS) will be established, based on the data from periodic monitoring and those from the regular beneficiary participatory surveys. The data collected specifically for impact assessments as part of the mid-term review of the project in PY3 and at project completion at the end of PY5 will also be recorded within the MIS. The MIS will serve the needs of both the monitoring and the evaluation functions. The ongoing evaluation function could be contracted out to an independent body, such as an NGO or the University of Sierra Leone.

12. **Mid-Term Review and Project Completion Report.** The mid-term evaluation and the mid-term review will be conducted as part of one overall exercise, to benefit from economies of scale and so as not to overstretch the absorptive capacities of the interviewees. The future direction of the project and the initiatives to be employed in its final two years will be determined. The mid-term evaluation will base its study on the indicators for which the baseline data had been collected from project start-up. The mid-term review will include a participatory workshop with project beneficiaries, management and partner institutions. In the proposed participatory process approach, recommendations resulting from the mid-term process could lead to a redirection of emphasis and consequent need to institute reallocations between loan categories with amendments to the loan agreement as appropriate. At the end of the project, a project completion report (PCR) will be prepared, and submitted to the Government and financing agencies within one year of project end.

13. **Reports.** Each implementing agency and implementing partner will be required to submit quarterly progress reports to the PCU, covering all their activities in connection with the project. PCU will prepare consolidated six-monthly progress reports and comprehensive annual reports in a format acceptable to IFAD. Six-monthly and annual reports will be submitted to the national steering committee and IFAD within 45 days of the end of the period to which the report refers. The content of

those progress reports will include key qualitative and quantitative information, and a descriptive and analytical account of achievements relative to original targets, and project impact. Reports will also highlight implementation problems and actions to be taken to remedy them, and by whom. Annual reports will reflect cumulative progress against annual targets and conformity with the project implementation schedule, compliance with legal requirements, and reconciliation of expenditures.

ORGANIZATIONAL CHART

